RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2012 B 03861
Numéro SIREN : 789 171 956
Nom ou dénomination : BVAV FINANCIAL

Ce dépôt a été enregistré le 14/05/2024 sous le numéro de dépôt 5985

BVAV FINANCIAL SAS

Comptes consolidés au 31 décembre 2022



COMPTE DE RESULTAT

En euros		31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires	*Note 1*	101 879 627	92 331 546
Production stockée		(14 795)	9 918
Autres produits d'exploitation		138 703	209 217
Reprise de provisions et transferts de charges (*)		435 952	497 421
Total des produits d'exploitation		**102 439 487**	**93 048 102**
Achats consommés		(86 150 695)	(79 484 480)
Autres charges et charges externes		(4 596 634)	(3 884 563)
Impôts et taxes		(855 849)	(861 470)
Charges de personnel	*Note 2*	(7 549 454)	(7 109 071)
Dotation aux amortissements et provisions	*Note 3*	(1 054 918)	(923 410)
Autres charges		(20 365)	(10 142)
Total des charges d'exploitation		**(100 227 915)**	**(92 273 136)**
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		2 211 572	774 966
Dot. aux amt des écarts d'acquisition	*Note 8*	(167 029)	(113 479)
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		2 044 543	661 487
Charges et produits financiers	*Note 4*	(288 892)	(163 149)
Charges et produits exceptionnels	*Note 5*	(51 754)	(5 111)
Impôt sur les résultats	*Note 6 et 7*	(438 382)	(159 504)
Résultat net des entreprises intégrées		**1 265 515**	**333 723**
Quote-part de résultat des stés mises en équivalence			
Résultat net de l'ensemble consolidé		**1 265 515**	**333 723**
Intérêts minoritaires		23 320	-
Résultat net (part du Groupe)		**1 242 195**	**333 723**
Résultat par action		**41,41**	**11,12**
(*) dont transferts de charges		98 155	63 389

BILAN

		Bilan actif	
En euros		**31/12/2022**	**31/12/2021**
		Net	**Net**
Immobilisations incorporelles	*Note 9*	1 967 333	2 132 403
Immobilisations corporelles	*Note 10*	16 756 409	13 905 652
Immobilisations financières	*Note 11*	168 298	94 770
ACTIF IMMOBILISE		**18 892 040**	**16 132 825**
Stocks et en-cours	*Note 12*	26 802 238	16 436 214
Clients et comptes rattachés		9 364 918	7 816 083
Autres créances régularisation	*Note 13*	5 721 175	4 842 396
Valeurs Mobilières Placement		-	-
Disponibilités		7 758 126	6 679 021
ACTIF CIRCULANT		**49 646 457**	**35 773 714**
TOTAL ACTIF		**68 538 497**	**51 906 539**

		Bilan passif	
En euros		**31/12/2022**	**31/12/2021**
		Net	**Net**
Capital		5 209 100	5 209 100
Primes		4 123 505	4 123 505
Réserves		4 752 567	4 418 845
Résultat		1 242 200	333 723
CAPITAUX PROPRES GROUPE	*Note 14*	**15 327 372**	**14 085 173**
Capitaux propres minoritaires	*Note 14*	**39 988**	**16 663**
Provisions pour risques et charges	*Note 15*	**2 205 764**	**2 338 358**
Dettes :			
Emprunts et dettes financières	*Note 17*	12 311 562	6 911 888
Emprunts et dettes financières divers			-
Avances acomptes reçus		1 397 640	895 381
Fournisseurs et comptes rattachés	*Note 18*	32 779 031	23 810 241
Autres dettes et comptes de régularisation	*Note 19*	4 477 140	3 848 835
TOTAL DETTES		**50 965 373**	35 466 345
TOTAL DU PASSIF		**68 538 497**	**51 906 539**

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

		31/12/2022	31/12/2021
Résultat net consolidé		1 242 200	333 723
Résultat minoritaire		23 320	-
Dotations aux amortissements		937 972	785 718
Variation des provisions		(38 072)	2 163 716
Plus values sur cessions d'actifs		-	(4 956)
Variation de l'impôt différé		(231)	(140 598)
Capacité d'autofinancement		**2 165 189**	**3 137 603**
Variation de Besoin en Fond de Roulement		(2 788 577)	(713 985)
Flux de trésorerie d'exploitation		**(623 388)**	**2 423 618**
Cessions d'actifs		-	46 640
Acquisitions d'actifs		(3 697 187)	(9 935 495)
Variation de périmètre		6	6 356 803
Flux de trésorerie d'investissements		**(3 697 181)**	**(3 532 052)**
Variation des dettes		5 414 395	1 936 609
Dividendes versés			
Flux de trésorerie de financements		**5 414 395**	**1 936 609**
Total Flux de trésorerie		**1 093 826**	**828 175**
Variation nette de trésorerie au bilan		**1 093 826**	**828 175**
Trésorerie d'ouverture	*Note 20*	**6 505 986**	**5 677 811**
Trésorerie de clôture	*Note 20*	**7 599 812**	**6 505 986**

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

A - PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

- Principes et méthodes de consolidation :

La société SAS BVAV FINANCIAL exerce directement un contrôle exclusif sur les onze sociétés, celle-ci est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Les comptes de la société consolidée ont été arrêtés au 31 décembre 2022.

Les impôts différés résultant des décalages fiscaux temporaires, les déficits reportables en avant dont le délai de récupération semble raisonnable, les charges ou créances latentes d'impôts, ainsi que ceux générées par les retraitements effectués en consolidation, ont été comptabilisés sans actualisation, en compte de régularisation pour les impôts différés nets actifs et en provision pour les impôts différés nets passifs.

- Principes comptables et méthodes d'évaluation :

Les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 ont été établis par référence aux règles et principes français et en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France, notamment celles définies par le règlement ANC 2020-01, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Homogénéité des méthodes,
- Indépendance des exercices,

et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le Groupe a mis en application la méthode rétrospective, le règlement 2014-03 relatifs respectivement à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Il a aussi été fait application du règlement 2014-03 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux passifs, ainsi que du règlement ANC 2020.01

Toutes les transactions significatives intervenues entre les sociétés consolidées ont été éliminées ainsi que les résultats de ces transactions internes au Groupe, à savoir : achats et ventes de marchandises, produits et services, marges sur stocks, plus ou moins-values de cessions, produits et charges financiers, distributions de dividendes.

Des écarts ont été constatés à l'occasion de prises de participation sur l'exercice 2013, entre le prix d'acquisition des titres de sociétés consolidés et la quote-part du groupe dans ses capitaux propres

retraités (Hors résultat) à la date d'entrée dans le périmètre de consolidation. Cet écart est affecté aux différences de valeur susceptibles d'être attribuées aux actifs et passifs identifiables.

Les différences de valeur (écarts d'évaluation) sont reclassées dans les comptes concernés du bilan et suivent les règles comptables du groupe qui leurs sont propres. La partie non affectée est inscrite sous la rubrique «immobilisations incorporelles » à l'actif du bilan et amortie selon le mode linéaire sur une durée de 15 ans. Ces critères sont dans les normes de la profession conformément au Règlement ANC 2020 01, tirant les conséquences de la transposition de la directive comptable du 26 juin 2013, qui précise les modalités d'application des nouvelles règles d'amortissement et de dépréciation de l'écart d'acquisition, et offre la possibilité de poursuivre les plans d'amortissements des écarts d'acquisitions en cours au 1er janvier 2016

Comme pour le traitement dans les comptes sociaux, les produits et les charges constatés en résultats exceptionnels, sont ceux considérés comme extraordinaires et non récurrents par rapport à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques de l'exercice :

1. *IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES*

Les immobilisations sont comptabilisées à leur prix de revient d'achat. Les règles d'amortissement ont été appliquées de manière identique pour toutes les sociétés du groupe BVAV FINANCIAL.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Elles font l'objet de plans d'amortissements linéaires déterminés selon leur durée probable d'utilisation ou de provisions pour dépréciation si leur valeur vénale devient inférieure à leur valeur comptable.

Règles d'amortissement :

-Brevets et marques	: linéaire 5 ans
-Logiciels	: linéaire 5 à 10 ans
-Fonds de commerce	: Non amortissable

Les marges relatives aux cessions d'immobilisations entre sociétés du groupe sont retraitées du résultat des sociétés concernées.

Le Fonds de commerce ayant été acquis le 4 juillet 2016 aucune dépréciation n'a été constatée.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, qui comprend le prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables, les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée et si applicable, coûts de remise en état du site sur lequel l'immobilisation est située, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement obtenus.

Le groupe retient comme amortissement économique, l'amortissement selon le mode linéaire en fonction des durées de vie prévues des immobilisations :

- Constructions/agencements	: 10 à 30 ans
- Matériels & Outillages	: 5 à 10 ans
- Autres immobilisations	: 2 à 10 ans

2. *TITRES DE PARTICIPATION, AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES*

Les titres de participation des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation sont annulés. Les immobilisations financières non éliminées en consolidation sont valorisées au coût historique d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.

Les autres immobilisations financières sont constituées de divers dépôts et cautionnements.
Il n'y a pas de filiales et participations non consolidées.

3. CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont estimées à leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de clôture de l'exercice, ou au cours de couverture, pour celles qui ont fait l'objet d'un contrat de couverture en devises.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable ou pour faire face à des litiges et difficultés de recouvrement.

4. STOCK ET ENCOURS

Les règles d'inventaire et d'évaluation des stocks ont été appliquées de manière identique pour toutes les sociétés du groupe, selon des procédures d'inventaires écrites.

Les stocks de matières premières et de marchandises sont valorisés selon la méthode FIFO.

Les stocks de produits en cours et produits finis sont évalués au coût de production (incluant le prix matières, la main d'œuvre directe et les frais généraux liés proportionnels au coût des matières premières et consommables et au coût de la main d'œuvre directe).
Des dépréciations sont pratiquées au cas par cas sur les stocks de produits finis.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Au 31 décembre 2022, la marge interne en stock issue de transactions dans le groupe a été retraitée.

La valeur brute comptable globale du stock de marchandises s'élève à 27 131 K€

A compter du 1er janvier 2020, le pourcentage de dépréciation a été révisé afin d'obtenir un taux plus près du marché. La provision pour dépréciation des stocks de véhicules est égale à 1 % de la valeur brute des stocks après 3 mois de détention, plafonné à 36 mois.

Au 1er janvier 2022, le pourcentage de dépréciation 2020 a été maintenu.
Celle-ci s'élève à 640 K€ au 31 décembre 2022 et a été calculé selon la règle suivante :

- 1,00 % par mois de détention après 3 mois de détention

5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions sont destinées à couvrir des risques, charges ou dépréciations nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent probables.

La provision pour départ en retraite a été constatée dans les comptes consolidés. Elle est calculée, sur la base des droits acquis non actualisées, en fonction de la convention collective dont dépend l'entreprise

intégrée. L'étude actuarielle a été réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à celle-ci.

- Paramètres économiques :
=> aucun critère n'a été retenu dans cette évaluation.

- Paramètres sociaux :
=> Le taux de rotation retenu est très faible pour les ouvriers et employés
=> Le départ volontaire est prévu, sauf dérogation individuelle, à 62 ans
=> Un taux de cotisation sociales de 40%
=> Prise en charge des cotisations par IPSA : totale sur CFC et au prorata de l'indemnité remboursée

En tenant compte de ces paramètres, l'indemnité de fin de carrière ainsi que le capital de fin de carrière est de 796 k€ dont 78 k€ à la charge de l'entreprise intégrée, cependant l'autre partie étant pris en charge par l'IPSA sous condition d'une ancienneté minimale de 19 ans dans la profession.
Pour information, la prise en charge IPSA se limite à 37 197 € par salarié concerné.

6. *AUTRES POSTES D'ACTIF ET DE PASSIF*

Les autres postes d'actif et de passif sont estimés à leur valeur nominale.

7. *IMPOTS DIFFÉRÉS*

Le groupe utilise la méthode du report variable pour la comptabilisation de ses impôts différés et latents sur les comptes consolidés.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des différences entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales des éléments d'actif et de passif.

Les impôts différés sont calculés suivants les taux d'impôts connus à la date d'établissement des comptes consolidés. Ils correspondent aux décalages temporaires d'imposition.

8. *INTEGRATION FISCALE*

Entrée dans le périmètre d'intégration fiscale des sociétés ci-dessous et dont la tête de groupe est BVAV FINANCIAL à compter du 1er janvier 2022 :

- ABVV AUTOMOBILES
- AVVB AUTOMOBILES
- ABVV MOBILITY SERVICES
- BVVA AUTOMOBILES
- VAVB AUTOMOBILES

9. *PERIMETRE*

Au cours de l'exercice le groupe a créé la SCI ABVV ABAKA le 02 mars 2022.

B - LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Organigramme						
Nom	SIREN	Méthode de conso.	% Intérêt Ouv.	% Intérêt Clôt.	% Contrôle Ouv.	% Contrôle Clôt.
BVAV FINANCIAL SAS	789 171 956	Mere	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ABVV Automobiles SAS	320 496 367	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
AVVB Automobiles SAS	821 616 919	IG	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
ABVV MOBILITY SERVICES SAS	883 045 320	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
BVVA AUTOMOBILES SAS	884 098 013	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
VAVB AUTOMOBILES SAS	884 094 368	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
AKABI CHANTILLY SCI	820 375 277	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
PAYS DE FRANCE SCI	409 889 417	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
LIBERTE HAYASTAN SCI	500 514 872	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
MASSIS SOA SCI	423 623 933	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAINT CYR MARINE	403 842 743	IG	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%
ABVV ABAKA SCI	911 290 823	IG		99,80%		99,80%

IG : Intégration globale

C - NOTES ANNEXES

NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Note 1. Chiffre d'affaires

	31/12/2022	31/12/2021
Marchandises France	92 676 757	87 354 566
Production de biens France		
Production de services	9 202 870	4 976 980
Autres CA		
Chiffre d'affaires	**101 879 627**	**92 331 546**

Note 2. Charges de personnel et effectif moyen

	31/12/2022	31/12/2021
Salaires et traitements	5 515 303	5 146 514
Charges sociales	2 034 151	1 962 557
Charges de personnel	**7 549 454**	**7 109 071**
Effectif à la clôture	**109**	**113**

Note 3. Dotation aux amortissements et provisions

	31/12/2022	31/12/2021
Dot aux Amts sur Immobilisations	770 943	672 239
Dot.aux Provisions sur Actif circulant	275 881	245 171
Dotations aux Provisions. pour R & C	8 094	6 000
Dotations aux amts et prov.	**1 054 918**	**923 410**

Note 4. Résultat financier

	31/12/2022	31/12/2021
Produits de participations	-	-
Produits des autres immos financières	(32 645)	937
Autres intérêts et produits assimilés	33 745	-
Reprises sur Provisions	-	-
Produits nets sur cession de VMP	-	-
Total des produits financiers	**1 100**	**937**
Dotations sur provisions et amortissements	-	-
Intérêts et charges assimilées	289 992	164 086
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cession de VMP	-	-
Total des charges financières	**289 992**	**164 086**
Résultat financier	**(288 892)**	**(163 149)**

Note 5. Résultat exceptionnel

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	2 650
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	46 640
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Total des produits exceptionnels	**-**	**49 290**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	36 004	12 717
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	41 684
Dotations exceptionnelles aux provisions	15 750	-
Total des charges exceptionnelles	**51 754**	**54 401**
Résultat exceptionnel	**(51 754)**	**(5 111)**

Note 6. Impôt sur les bénéfices et Impôt différé

	31/12/2022	31/12/2021
Impôt exigible	438 613	300 102
Impôt différé	(231)	(140 598)
Impôt sur les résultats	**438 382**	**159 504**

	31/12/2022	31/12/2021
Impôt différé actif	246 384	224 587
Impôt différé passif	(60 654)	(39 088)
Solde d'impôt différé actif net	**185 730**	**185 499**

Note 7. Preuve de l'Impôt

ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT	Exercice 2022	Exercice 2021
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 265 515	333 723
Amortissement écart acquisition	10 591	35 260
Impôts courants	438 613	300 102
Impôts différés	-231	-140 598
Impôts sur les résultats	438 382	159 504
Résultat Consolidé avant impôts	**1 714 488**	**528 487**
Taux d'Impôt théorique	25%	25%
Impôt Théorique	428 622	132 122
Impôt s/différences permanentes	36 377	25 040
Impôt s/différences temporaires	11 282	
Impôt sur différence de taux	-20 740	5 342
Crédit d'impôt	-17 160	-3 000
Impôts comptabilisés	**438 381**	**159 504**

Note 8. Ecart d'acquisition

Société	Brut	Amortissements au 31/12/2021	Dotation de l'année	Net
ABVV AUTOMOBILES SAS	1 104 268	588 465	63 618	452 185
AKABI CHANTILLY	1 178 036	39 268	78 536	1 060 232
LIBERTE HAYASTAN	241 850	8 062	16 123	217 665
MASSIS SOA	75 921	2 531	5 061	68 329
ST CYR MARINE	62 992		3 691	59 301
Ecart acquisition	2 663 067	638 326	167 029	1 857 712

Société	Brut	Amortissements au 31/12/2021	Reprise de l'année	Net
PAYS DE FRANCE	-2 346 577	-78 219	-156 438	-2 111 920
Ecart acquisition négatif	-2 346 577	-78 219	-156 438	-2 111 920

L'écart d'acquisition représente la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

L'amortissement de l'écart d'acquisition de la société ST CYR MARINE a débuté à compter du 1er janvier 2022 et s'étale sur une durée de 15 ans.

Note 9. Immobilisations incorporelles

	31/12/2021	Variation périmètre	Acquisitions	Cession	virement	Autres	31/12/2022
Ecarts d'acquisition	2 505 445						2 505 445
Ecarts d'acquisition - Amt	638 327		167 029				805 356
Fonds de commerce - VB	237 622						237 622
Fonds de commerce - Amt	-						-
Brevets-valeur brute	47 139		12 852				59 991
Brevets - Amortissements	19 476		10 893				30 369
Autres immo incrop - VB	-						-
Autres immo incorp - Amt	-						-
Immobilisations incorporelles	**2 132 403**	**-**	**(165 070)**	**-**	**-**	**-**	**1 967 333**

Note 10. Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles se présente ainsi :
Les installations, matériel et outillage ne comprennent pas de matériel en crédit-bail.

	31/12/2021	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions	Virements	Autres	31/12/2022
Terrain	1 780 733		4 021 476				5 802 209
Constructions - VB	10 889 977		138 056				11 028 033
Constructions - Amt	3 362 439		401 336		(7 637)		3 756 138
Autres immob. - VB	4 183 783		553 723	291 107	37 646		4 484 045
Autres immob. - Amt	1 622 078		358 714	90 468	7 637		1 897 961
Immobilisations en cours	11 000						11 000
Immo en cours	2 024 676		598 191	1 500 000	(37 646)		1 085 221
Immobilisations corporelles	**13 905 652**	**-**	**4 551 396**	**1 700 639**	**-**	**-**	**16 756 409**

Note 11. Immobilisations financières

Les immobilisations financières du Groupe sont des créances de plus d'un an sont composées des éléments suivants:

	Brut	Amts	Net au 31/12/22	31/12/2021
Participations	-	-	-	-
Créances sur Participations	-	-	-	-
Autres Immob. Financières	168 298	-	168 298	94 770
Immobilisations financières	**168 298**	**-**	**168 298**	**94 770**

Note 12. Stocks et encours

	Brut	Provisions	Net au 31/12/22	31/12/2021
Matières premières, Appro	146 989		146 989	57 500
Encours production de biens	142 170	-	142 170	136 170
Encours production de services	21 588	-	21 588	36 114
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	27 131 226	639 735	26 491 491	16 206 430
Stocks	**27 441 973**	**639 735**	**26 802 238**	**16 436 214**

Note 13. Autres créances et comptes de régularisation

	Brut	Provisions	Net au 31/12/22	31/12/2021
Avances & Acomptes versés	24 372		24 372	3 674
Autres Créances	5 156 733	-	5 156 733	4 286 782
Impôt différé actif	246 384	-	246 384	224 587
Charges constatées d'avance	293 686	-	293 686	327 353
Autres créances et comptes de régul.	**5 721 175**	**-**	**5 721 175**	**4 842 396**

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Avances & Acomptes versés	24 372	24 372		
Autres Créances	5 156 733	5 156 733		
Impôt différé actif	246 384	246 384		
Charges constatées d'avance	293 686	293 686		
Autres créances et comptes de régularisation	**5 721 175**	**5 721 175**	**-**	**-**

Note 14. Variation des capitaux propres

	Situation au 31/12/2021	Affectation Résultat 31/12/2021	Variation capital et primes	Autres variations	Résultat 31/12/2022	Situation au 31/12/2022
Capital social	5 209 100	-	-	-	-	5 209 100
Primes	4 123 505	-	-	-	-	4 123 505
Réserves consolidées	4 418 845	333 723		-	-	4 752 567
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	333 723	(333 723)	-	-	1 242 200	1 242 200
Total capitaux propres	**14 085 173**	**-**	**-**	**-**	**1 242 200**	**15 327 372**

	Situation au 31/12/2021	Affectation Résultat 31/12/2021	Variation capital et primes	Autres variations	Résultat 31/12/2022	Situation au 31/12/2022
Réserves minoritaires	16 663	-		6		16 669
Résultat minoritaire	-	-			23 320	23 320
Total minoritaires	**16 663**	**-**	**-**	**6**	**23 320**	**39 989**

Note 15. Provisions pour risques et charges

	Solde d'ouverture	Dotation exercice	Reprise Provision	Changement de méthode	Variation de Périmètre	31/12/2022
Provisions pour risques (note 8)	2 268 358	15 750	156 438			2 127 670
Provisions pour litiges	70 000	8 094				78 094
Provisions pour risques		-				-
Provisions riques et charges	**2 338 358**	**23 844**	**156 438**	**-**	**-**	**2 205 764**

Note 16. Provisions inscrites au bilan

	Solde d'ouverture	Dotation exercice	Reprise Provision	Changement de méthode	Variation de Périmètre	31/12/2022
Provision pour immobilisations						
Provisions dépréciation stock	557 767	263 327	181 359			639 735
Provisions dépréciation clients	20 175	12 554	-			32 729
Total des provisions actifs	**577 942**	**275 881**	**181 359**	**-**	**-**	**672 464**

Note 17. Emprunts et dettes financières divers

	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts & dettes /Ets de Crédit	12 145 072	6 733 256
Autres dettes financières	8 176	-
Concours bancaires & découvert	158 314	178 632

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts & dettes /Ets de Crédit	12 145 072	5 494 046	4 221 646	2 429 380
Autres dettes financières	8 176	8 176		
Concours bancaires & découvert	158 314	158 314	-	
Total emprunts et dettes financières	**12 311 562**	**5 660 536**	**4 221 646**	**2 429 380**

Note 18. Fournisseurs et comptes rattachés

	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs & comptes rattachés	32 633 839	23 810 241
Fournisseurs d'immobilisations	145 192	
Fournisseurs & comptes rattachés	**32 779 031**	**23 810 241**

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Fournisseurs & comptes rattachés	32 633 839	32 633 839	-	
Dettes d'immobilisations	145 192	145 192		
Fournisseurs & comptes rattachés	**32 779 031**	**32 779 031**	**-**	**-**

Note 19. Autres dettes et comptes de régularisation

	31/12/2022	31/12/2021
Dettes fiscales et sociales	3 615 564	3 221 157
Impôts différés passif	60 654	
Autres dettes	528 662	409 889
Produits constatés d'avance	272 260	178 703
Autres dettes et comptes de régularisation	**4 477 140**	**3 809 749**

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Dettes fiscales	2 308 924	2 308 924		
Impôts différés passif	60 654	60 654		
Dette sociales	1 306 640	1 306 640		
Autres dettes	528 662	528 662		
Produits constatés d'avance	272 260	272 260		
Autres dettes et comptes de régularisation	**4 477 140**	**4 477 140**	**-**	**-**

NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Note 20. Trésorerie

	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	7 758 126	6 679 021
Concours bancaires courants	(158 314)	(173 035)
Total Trésorerie brut	**7 599 812**	**6 505 986**

Note 21. Etat des engagements donnés hors bilan

Rubriques	TOTAL
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions : Caution solidaire BVAV / AVVB / BVVA	3 215 000
Autres cautions & avals	839 400
Cession nantissement dailly	-
Autres engagements donnés	
- Nantissement fonds Commerc. S/emprunt L.C.L	7 877 500
- Nantissement fonds Commerce	1 090 000
- Hypothèque conventionnelle	1 587 219
- Inscription privilège prêteur en denier	928 000
Nantissement produit epargne Crédit Agricole	250 000
- Autres (dont Intérêts sur Emprunts)	66 342
TOTAL	**15 853 461**

Note 22. Etat des engagements reçus hors bilan

Rubriques	TOTAL
Avals et cautions : Caution solidaire BVAV FINANCIAL / AVVB AUTOMOBILES	1 590 000
Caution prêt Crédit Agricole, Caisse Epargne	1 625 000
Caution constructeur automobile	623 000
Garantie BVAV première demande de 311 K€ (au titre du contrat financement FCA de 300K€)	-
TOTAL	**3 838 000**

Note 23. Dettes garanties par des sûretés réelles

Rubriques	Montant garanti
Emprunts et Dettes envers Etablissements de Crédit	
- ABVV Automobiles SAS (a)	2 066 103
- AKABI CHANTILLY	525 607
- AVVB Automobiles SAS (b)	184 870
- BVAV Automobiles	2 000 000
- BVVA Automobiles	2 904 932
- ST CYR MARINE	-
- VAVB Automobiles	68 992
Emprunts et Dettes Financières Divers	
TOTAL	**7 750 504**

(a) Nantissement du fonds commercial ABVV Automobiles
(b) Nantissement du fonds commercial AVVB Automobiles

Note 24. Etat des frais d'émissions d'emprunts :

Néant

Note 25. Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice est de 99 681 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires pris en charge au titre du contrôle légal des comptes : 63 531 € HT
- dont 91 181 € HT par le cabinet APLITEC
- et 8 500 € HT par le cabinet A.G. EXPERTISE
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services autres que pour la certification des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées aux dispositions de l'article L. 822-11 du Code de Commerce: Néant

NOTES SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

BVAV FINANCIAL
Société par actions simplifiée
au capital de 5 209 100 euros
Siège social : Cité de l'Auto - 4 rue de Dion Bouton, 95310 Saint Ouen l'Aumône
RCS PONTOISE 789 171 956
(ci-après la « **Société** »)

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 JUIN 2023

Exercice clos le 31 décembre 2022

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des commissaires aux comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

L'exercice clos le 31 décembre 2022 a été un exercice contrasté pour l'activité de nos filiales opérationnelles, les sociétés BVVA AUTOMOBILES, VAVB AUTOMOBILES, ABVV AUTOMOBILES, ABVV MOBILITY SERVICES, AVVB AUTOMOBILES (les « **Filiales** » et ensemble avec la Société, le « **Groupe** »).

Si certaines des Filiales ont vu leur chiffre d'affaires croître, et retrouver des niveaux proches de la période antérieure à l'épidémie COVID-19, la reprise, ou le lancement selon le cas, de l'activité d'autres Filiales s'est avéré plus long, en raison, notamment du manque de véhicules pouvant être livrés par les constructeurs avec lesquels notre Groupe collabore.

Nous avons néanmoins poursuivi le développement et de diversification de l'activité de notre Groupe, que ce soit sur le développement de notre activité de mobilité douce (ABVV MOBILITY SERVICES), sur le développement de la vente de véhicules électriques (toutes Filiales), sur l'extension de services au profit de nos clients, ou sur la conclusion de nouveaux contrats de concession (agrément Polestar pour notre Filiale ABVV AUTOMOBILES).

Par ailleurs, afin d'assurer une meilleure gestion de notre Groupe, la Société a décidé en date du 27 avril 2022, de se constituer seule de l'impôt sur les sociétés dû par les sociétés appartenant au Groupe (BVVA AUTOMOBILES, VAVB AUTOMOBILES, ABVV AUTOMOBILES, ABVV MOBILITY SERVICES, AVVB AUTOMOBILES).

Nos filiales immobilières, lesquelles louent aux Filiales les locaux des concessions qu'elles exploitent, réalisent également un exercice positif, les loyers ayant tous retrouvé un niveau normal.

Notre Société a, par ailleurs, pris une participation au sein de la SCI ABVV ABAKA à hauteur de 99,8 % de son capital en date du 2 mars 2022.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Afin de faire face au changement de politiques commerciales d'une grande partie de certaines des marques pour lesquelles notre Groupe est concessionnaire, nous poursuivons une stratégie d'adaptation de l'activité de nos Filiales.

Nos Filiales continueront de développer (i) une activité de vente de véhicules d'occasion afin de pallier le manque de véhicules livrés par nos fournisseurs et (ii) une activité de location de véhicules. Nous ferons également en sorte de réduire les volumes de ventes de véhicules aux loueurs automobiles par nos Filiales, compte tenu du niveau dégradé de marge sur cette activité.

Nous avons réorienté notre projet d'implantation d'une nouvelle concession multi-marques à Roissy – implantation de plusieurs hectares qui pourrait s'avérer stratégique pour le développement de notre Groupe, mais qui doit prendre en considération des retombées potentiellement moindres que celles initialement envisagées, compte tenu, notamment, du contexte économique et de l'évolution des perspectives de représentation.

Nous sommes en parallèle en négociation avec Jaguar Land Rover (AVVB AUTOMOBILES) afin de développer un nouveau site de représentation.

Nous envisageons également de transférer la carrosserie de notre Groupe, laquelle est gérée par ABVV AUTOMOBILES, afin d'accroitre ses capacités d'accueil, et de lui permettre de réaliser des prestations pour le compte de l'ensemble des marques du Groupe.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

- ⇨ La Société détient 100 % du capital de la société ABVV AUTOMOBILES. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2022, un chiffre d'affaires de 67 120 188 euros et un bénéfice de 792 970 euros ;

- ⇨ La Société détient 99,99 % du capital social de la société AVVB AUTOMOBILES. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2022, un chiffre d'affaires de 15 660 304 euros et un bénéfice de 213 160 euros ;

- ⇨ La Société détient 100 % du capital social de la société BVVA AUTOMOBILES. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2022, un chiffre d'affaires de 5 495 947 euros et une perte de (499 103) euros ;

- ⇨ La Société détient 100 % du capital social de la société VAVB AUTOMOBILES. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2022, un chiffre d'affaires de 12 611 857 euros et une perte de (159 676) euros ;

- ⇨ La Société détient 100 % du capital social de la société ABVV MOBILITY SERVICES. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2022, un chiffre d'affaires de 253 111 euros et une perte de (173 139) euros ;

- ⇨ La Société détient 100 % du capital social de la société SCI PAYS DE FRANCE. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2022, un chiffre d'affaires de 268 890 euros et un bénéfice de 166 416 euros ;

- ⇨ La Société détient 100 % du capital social de la société SCI MASSIS SOA. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2022, un chiffre d'affaires de 325 172 euros et un bénéfice de 175 737 euros ;

- ⇨ La Société détient 100 % du capital social de la société SCI LIBERTE HAYASTAN. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2022, un chiffre d'affaires de 180 045 euros et un bénéfice de 83 662 euros ;

- ⇨ La Société détient 100 % du capital social de la société SCI AKABI CHANTILLY. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2022, un chiffre d'affaires de 549 787 euros et un bénéfice de 315 802 euros ;

- ⇨ La Société détient 51 % du capital social de la société SAINT CYR MARINE. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2022, un bénéfice de 47.706 euros.

- ⇨ La Société détient 99,8 % du capital social de la SCI ABVV ABAKA. Au 31 décembre 2022, cette société n'a réalisé aucun chiffre d'affaires et a réalisé une perte de 44 671 euros.

Prise de participations ou prises de contrôle

La Société a pris une participation dans la SCI ABVV ABAKA, à hauteur de 99,8 % de son capital, en date du 2 mars 2022.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-6, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 688 795 euros contre 2 918 369 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 53 338 euros contre 57 806 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 519 783 euros contre 424 970 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 44 641 euros contre 54 926 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 357 843 euros contre 1 674 973 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 546 489 euros contre 719 294 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 24 personnes contre 27 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 8 euros contre 476 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 2 468 764 euros contre 2 874 639 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 273 370 euros contre 101 535 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 10 532 euros ((1 465) euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 283 902 euros contre 100 070 euros pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à (128 322) euros contre 20 460 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde ainsi par un bénéfice de 412 224 euros contre un bénéfice de 79 557 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 19 581 696 euros contre 15 723 940 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 412 224 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	412 224 euros
A la « Réserve légale » (5% du résultat)	20 612 euros
Le solde	391 612 euros

en totalité au compte « Autres réserves » s'élevant ainsi à 1 475 374 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 10 885 631 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé le cas échéant.

Vos commissaires aux comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de commissaire aux comptes n'est arrivé à expiration.

COMPTES CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2022, le périmètre de consolidation du groupe BVAV FINANCIAL comprenait les sociétés suivantes :

Sociétés présentes dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2021 :

- La société BVAV FINANCIAL (société mère consolidante) ;
- La société ABVV AUTOMOBILES (100%) ;
- La société AVVB AUTOMOBILES (99,99%) ;
- La société ABVV MOBILITY SERVICES (100%) ;
- La société BVVA AUTOMOBILES (100%) ;
- La société VAVB AUTOMOBILES (100%).
- La société LIBERTE HAYASTAN (100 %) ;
- La société AKABI CHANTILLY (100 %) ;
- La société MASSIS SOA (100 %) ;
- La société PAYS DE FRANCE (100 %) ;
- La société SAINT CYR MARINE (51 %).

Société entrée dans le périmètre de consolidation de l'exercice 2022 :

- La Société ABVV ABAKA (99,8 %).

Compte de résultat consolidé :

La situation de l'ensemble constitué par les douze sociétés comprises dans la consolidation est la suivante :

Les produits d'exploitation du groupe se sont élevés à 102 439 487 euros contre 93 048 102 euros au cours de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation du groupe se sont élevées à (100 227 915) euros contre (92 273 136) euros au cours de l'exercice précédent.

Les résultats de l'activité du groupe se soldent par un résultat positif d'exploitation avant dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition de 2 211 572 euros contre 774 966 euros au cours de l'exercice précédent.

Après prise en compte de la dotation pour amortissement des écarts d'acquisition d'un montant de 167 029 euros, le résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition s'élève à 2 044 543 euros.

Compte tenu d'un résultat financier déficitaire de (288 892) euros contre (163 149) euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 1 755 651 euros.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de déficitaire de (51 754) euros contre (5 111) euros au cours de l'exercice précédent,

- d'un impôt sur les résultats du Groupe de (438 382) euros contre 159 504 euros pour l'exercice précédent,

- d'intérêts minoritaires de 23 320 euros contre un résultat nul pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice consolidé de 1 242 195 euros contre un bénéfice de 333 723 euros pour l'exercice précédent.

Bilan consolidé :

Le total du bilan consolidé s'élève à 68 538 497 euros contre 51 906 539 euros lors de l'exercice précédent.

Les capitaux propres consolidés s'établissent à 15 327 372 euros contre 14 085 173 euros pour l'exercice précédent.

L'endettement consolidé (en ce compris les emprunts et dettes financières, dettes fournisseurs et avances et autres dettes et comptes de régularisation) est passé de 35 466 345 euros à la clôture de l'exercice précédent à 50 965 373 euros au 31 décembre 2022.

Nous vous précisons que les principaux risques et incertitudes auquel le groupe est confronté sont ceux inhérents au secteur automobile.

Nous n'avons, au sein du groupe, aucune activité en matière de recherche et développement.

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Nous vous proposerons, également, de vous prononcer sur la modification de l'article 17 des statuts afin de permettre la prise de décisions des associés par voie d'acte sous seing privé, afin de simplifier le fonctionnement.

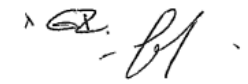
***

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à vos dirigeants quitus de leur gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Paris le 15 juin 2023

Le président
Monsieur Grégoire IZIKIAN



Factures reçues et émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu (les montants sont exprimés TTC)

(tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

	Article D. 441 I. – 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D. 441 I. – 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 45 jours	46 à 60 jours	61 jours et plus	Total (1 jour et plus)	1 à 30 jours	31 à 45 jours	46 à 60 jours	61 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement										
Nombres de factures concernées					x					x
Montant total des factures concernées	620 €	9 600 €	0 €	105 849 €	**116 069 €**	0 €	157 576 €	0 €	2 885 694 €	**3 043 269 €**
Pourcentage du montant des achats de l'ex.	0,10%	1,61%	0,00%	17,73%	19,44%					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice						0,00%	5,15%	0,00%	94,23%	99,38%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées										
Nombre de factures exclues	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Montant total des factures exclues	x	x	x	x		x	x	x	x	x
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)										
Délais de paiement utilisés pour le calcul des	☐ Délai contractuel ☑ Délai légal					☐ Délai contractuel ☑ Délai légal				

APLITEC
Siège Social : 4-14 rue Ferrus
75014 PARIS
SAS D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Capital de : 2.170.420 € - RCS PARIS B 702 034 802
Compagnie Régionale des Commissaires
aux Comptes de Paris

IMPULSA AUDIT
Siège Social : 36 Rue de Châteaudun
75009 PARIS
SAS D'EXPERTISE COMPTALE ET DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Capital de 1 047 € - RCS PARIS B 789 994 514
Compagnie Régionale des Commissaires
aux Comptes de Paris

BVAV FINANCIAL

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

APLITEC
Siège Social : 4-14 rue Ferrus
75014 PARIS

IMPULSA AUDIT
Siège Social : 36 Rue de Châteaudun
75009 PARIS

BVAV FINANCIAL

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 209 100 euros
Siège social : 4 Rue de Dion Bouton CITE DE L'AUTO
95310 SAINT OUEN L'AUMÔNE

789 171 956 RCS PONTOISE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

A l'Assemblée Générale de la société BVAV FINANCIAL SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société BVAV FINANCIAL SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

La note intitulée « 4. Stocks et Encours » figurant dans la partie « A – PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION » de l'annexe des comptes consolidés indique les modalités d'évaluation et de dépréciation des stocks. Nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes, leur correcte application et nous nous sommes assurés que la note de l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 15 juin 2023
Les Commissaires aux comptes

APLITEC,
Représentée par

Margaret MARTI

IMPULSA AUDIT,
Représentée par

Grégoire PROUST

BVAV FINANCIAL SAS

Comptes consolidés au 31 décembre 2022

SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT 3
BILAN 4
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 5
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES 6
A - PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION 6
1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES 8
2. TITRES DE PARTICIPATION, AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES 8
3. CREANCES ET DETTES 9
4. STOCK ET ENCOURS 9
5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES 9
6. AUTRES POSTES D'ACTIF ET DE PASSIF 10
7. IMPOTS DIFFÉRÉS 10
8. INTEGRATION FISCALE 10
9. PERIMETRE 10
B - LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES 11
C - NOTES ANNEXES 12
Note 1. Chiffre d'affaires 12
Note 2. Charges de personnel et effectif moyen 12
Note 3. Dotation aux amortissements et provisions 13
Note 4. Résultat financier 13
Note 5. Résultat exceptionnel 14
Note 6. Impôt sur les bénéfices et Impôt différé 14
Note 7. Preuve de l'Impôt 15
Note 8. Ecart d'acquisition 16
Note 9. Immobilisations incorporelles 16
Note 10. Immobilisations corporelles 17
Note 11. Immobilisations financières 17
Note 12. Stocks et encours 17
Note 13. Autres créances et comptes de régularisation 18
Note 14. Variation des capitaux propres 18
Note 15. Provisions pour risques et charges 19
Note 16. Provisions inscrites au bilan 19
Note 17. Emprunts et dettes financières divers 19
Note 18. Fournisseurs et comptes rattachés 20
Note 19. Autres dettes et comptes de régularisation 20
Note 20. Trésorerie 21
Note 21. Etat des engagements donnés hors bilan 21
Note 22. Etat des engagements reçus hors bilan 21
Note 23. Dettes garanties par des sûretés réelles 22
Note 24. Etat des frais d'émissions d'emprunts : 22
Note 25. Honoraires des commissaires aux comptes : 23

COMPTE DE RESULTAT

En euros		31/12/2022	31/12/2021
Chiffre d'affaires	*Note 1*	101 879 627	92 331 546
Production stockée		(14 795)	9 918
Autres produits d'exploitation		138 703	209 217
Reprise de provisions et transferts de charges (*)		435 952	497 421
Total des produits d'exploitation		**102 439 487**	**93 048 102**
Achats consommés		(86 150 695)	(79 484 480)
Autres charges et charges externes		(4 596 634)	(3 884 563)
Impôts et taxes		(855 849)	(861 470)
Charges de personnel	*Note 2*	(7 549 454)	(7 109 071)
Dotation aux amortissements et provisions	*Note 3*	(1 054 918)	(923 410)
Autres charges		(20 365)	(10 142)
Total des charges d'exploitation		**(100 227 915)**	**(92 273 136)**
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		2 211 572	774 966
Dot. aux amt des écarts d'acquisition	*Note 8*	(167 029)	(113 479)
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		2 044 543	661 487
Charges et produits financiers	*Note 4*	(288 892)	(163 149)
Charges et produits exceptionnels	*Note 5*	(51 754)	(5 111)
Impôt sur les résultats	*Note 6 et 7*	(438 382)	(159 504)
Résultat net des entreprises intégrées		**1 265 515**	**333 723**
Quote-part de résultat des stés mises en équivalence			
Résultat net de l'ensemble consolidé		**1 265 515**	**333 723**
Intérêts minoritaires		23 320	-
Résultat net (part du Groupe)		**1 242 195**	**333 723**
Résultat par action		**41,41**	**11,12**
(*) dont transferts de charges		98 155	63 389

BILAN

		Bilan actif	
En euros		**31/12/2022**	**31/12/2021**
		Net	**Net**
Immobilisations incorporelles	*Note 9*	1 967 333	2 132 403
Immobilisations corporelles	*Note 10*	16 756 409	13 905 652
Immobilisations financières	*Note 11*	168 298	94 770
ACTIF IMMOBILISE		**18 892 040**	**16 132 825**
Stocks et en-cours	*Note 12*	26 802 238	16 436 214
Clients et comptes rattachés		9 364 918	7 816 083
Autres créances régularisation	*Note 13*	5 721 175	4 842 396
Valeurs Mobilières Placement		-	-
Disponibilités		7 758 126	6 679 021
ACTIF CIRCULANT		**49 646 457**	**35 773 714**
TOTAL ACTIF		**68 538 497**	**51 906 539**

		Bilan passif	
En euros		**31/12/2022**	**31/12/2021**
		Net	**Net**
Capital		5 209 100	5 209 100
Primes		4 123 505	4 123 505
Réserves		4 752 567	4 418 845
Résultat		1 242 200	333 723
CAPITAUX PROPRES GROUPE	*Note 14*	**15 327 372**	**14 085 173**
Capitaux propres minoritaires	*Note 14*	**39 988**	**16 663**
Provisions pour risques et charges	*Note 15*	**2 205 764**	**2 338 358**
Dettes :			
Emprunts et dettes financières	*Note 17*	12 311 562	6 911 888
Emprunts et dettes financières divers			-
Avances acomptes reçus		1 397 640	895 381
Fournisseurs et comptes rattachés	*Note 18*	32 779 031	23 810 241
Autres dettes et comptes de régularisation	*Note 19*	4 477 140	3 848 835
TOTAL DETTES		**50 965 373**	35 466 345
TOTAL DU PASSIF		**68 538 497**	**51 906 539**

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

		31/12/2022	31/12/2021
Résultat net consolidé		1 242 200	333 723
Résultat minoritaire		23 320	-
Dotations aux amortissements		937 972	785 718
Variation des provisions		(38 072)	2 163 716
Plus values sur cessions d'actifs		-	(4 956)
Variation de l'impôt différé		(231)	(140 598)
Capacité d'autofinancement		**2 165 189**	**3 137 603**
Variation de Besoin en Fond de Roulement		(2 788 577)	(713 985)
Flux de trésorerie d'exploitation		**(623 388)**	**2 423 618**
Cessions d'actifs		-	46 640
Acquisitions d'actifs		(3 697 187)	(9 935 495)
Variation de périmètre		6	6 356 803
Flux de trésorerie d'investissements		**(3 697 181)**	**(3 532 052)**
Variation des dettes		5 414 395	1 936 609
Dividendes versés			
Flux de trésorerie de financements		**5 414 395**	**1 936 609**
Total Flux de trésorerie		**1 093 826**	**828 175**
Variation nette de trésorerie au bilan		**1 093 826**	**828 175**
Trésorerie d'ouverture	*Note 20*	**6 505 986**	**5 677 811**
Trésorerie de clôture	*Note 20*	**7 599 812**	**6 505 986**

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

A - PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

- Principes et méthodes de consolidation :

La société SAS BVAV FINANCIAL exerce directement un contrôle exclusif sur les onze sociétés, celle-ci est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Les comptes de la société consolidée ont été arrêtés au 31 décembre 2022.

Les impôts différés résultant des décalages fiscaux temporaires, les déficits reportables en avant dont le délai de récupération semble raisonnable, les charges ou créances latentes d'impôts, ainsi que ceux générées par les retraitements effectués en consolidation, ont été comptabilisés sans actualisation, en compte de régularisation pour les impôts différés nets actifs et en provision pour les impôts différés nets passifs.

- Principes comptables et méthodes d'évaluation :

Les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 ont été établis par référence aux règles et principes français et en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France, notamment celles définies par le règlement ANC 2020-01, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Homogénéité des méthodes,
- Indépendance des exercices,

et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le Groupe a mis en application la méthode rétrospective, le règlement 2014-03 relatifs respectivement à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Il a aussi été fait application du règlement 2014-03 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux passifs, ainsi que du règlement ANC 2020.01

Toutes les transactions significatives intervenues entre les sociétés consolidées ont été éliminées ainsi que les résultats de ces transactions internes au Groupe, à savoir : achats et ventes de marchandises, produits et services, marges sur stocks, plus ou moins-values de cessions, produits et charges financiers, distributions de dividendes.

Des écarts ont été constatés à l'occasion de prises de participation sur l'exercice 2013, entre le prix d'acquisition des titres de sociétés consolidés et la quote-part du groupe dans ses capitaux propres

retraités (Hors résultat) à la date d'entrée dans le périmètre de consolidation. Cet écart est affecté aux différences de valeur susceptibles d'être attribuées aux actifs et passifs identifiables.

Les différences de valeur (écarts d'évaluation) sont reclassées dans les comptes concernés du bilan et suivent les règles comptables du groupe qui leurs sont propres. La partie non affectée est inscrite sous la rubrique «immobilisations incorporelles » à l'actif du bilan et amortie selon le mode linéaire sur une durée de 15 ans. Ces critères sont dans les normes de la profession conformément au Règlement ANC 2020 01, tirant les conséquences de la transposition de la directive comptable du 26 juin 2013, qui précise les modalités d'application des nouvelles règles d'amortissement et de dépréciation de l'écart d'acquisition, et offre la possibilité de poursuivre les plans d'amortissements des écarts d'acquisitions en cours au 1er janvier 2016

Comme pour le traitement dans les comptes sociaux, les produits et les charges constatés en résultats exceptionnels, sont ceux considérés comme extraordinaires et non récurrents par rapport à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques de l'exercice :

1. *IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES*

Les immobilisations sont comptabilisées à leur prix de revient d'achat. Les règles d'amortissement ont été appliquées de manière identique pour toutes les sociétés du groupe BVAV FINANCIAL.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Elles font l'objet de plans d'amortissements linéaires déterminés selon leur durée probable d'utilisation ou de provisions pour dépréciation si leur valeur vénale devient inférieure à leur valeur comptable.

Règles d'amortissement :

-Brevets et marques	: linéaire 5 ans
-Logiciels	: linéaire 5 à 10 ans
-Fonds de commerce	: Non amortissable

Les marges relatives aux cessions d'immobilisations entre sociétés du groupe sont retraitées du résultat des sociétés concernées.

Le Fonds de commerce ayant été acquis le 4 juillet 2016 aucune dépréciation n'a été constatée.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, qui comprend le prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables, les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée et si applicable, coûts de remise en état du site sur lequel l'immobilisation est située, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement obtenus.

Le groupe retient comme amortissement économique, l'amortissement selon le mode linéaire en fonction des durées de vie prévues des immobilisations :

- Constructions/agencements	: 10 à 30 ans
- Matériels & Outillages	: 5 à 10 ans
- Autres immobilisations	: 2 à 10 ans

2. *TITRES DE PARTICIPATION, AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES*

Les titres de participation des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation sont annulés. Les immobilisations financières non éliminées en consolidation sont valorisées au coût historique d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.

Les autres immobilisations financières sont constituées de divers dépôts et cautionnements.
Il n'y a pas de filiales et participations non consolidées.

3. CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont estimées à leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de clôture de l'exercice, ou au cours de couverture, pour celles qui ont fait l'objet d'un contrat de couverture en devises.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable ou pour faire face à des litiges et difficultés de recouvrement.

4. STOCK ET ENCOURS

Les règles d'inventaire et d'évaluation des stocks ont été appliquées de manière identique pour toutes les sociétés du groupe, selon des procédures d'inventaires écrites.

Les stocks de matières premières et de marchandises sont valorisés selon la méthode FIFO.

Les stocks de produits en cours et produits finis sont évalués au coût de production (incluant le prix matières, la main d'œuvre directe et les frais généraux liés proportionnels au coût des matières premières et consommables et au coût de la main d'œuvre directe).
Des dépréciations sont pratiquées au cas par cas sur les stocks de produits finis.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Au 31 décembre 2022, la marge interne en stock issue de transactions dans le groupe a été retraitée.

La valeur brute comptable globale du stock de marchandises s'élève à 27 131 K€

A compter du 1er janvier 2020, le pourcentage de dépréciation a été révisé afin d'obtenir un taux plus près du marché. La provision pour dépréciation des stocks de véhicules est égale à 1 % de la valeur brute des stocks après 3 mois de détention, plafonné à 36 mois.

Au 1er janvier 2022, le pourcentage de dépréciation 2020 a été maintenu.
Celle-ci s'élève à 640 K€ au 31 décembre 2022 et a été calculé selon la règle suivante :

- 1,00 % par mois de détention après 3 mois de détention

5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions sont destinées à couvrir des risques, charges ou dépréciations nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent probables.

La provision pour départ en retraite a été constatée dans les comptes consolidés. Elle est calculée, sur la base des droits acquis non actualisées, en fonction de la convention collective dont dépend l'entreprise

intégrée. L'étude actuarielle a été réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à celle-ci.

- Paramètres économiques :
=> aucun critère n'a été retenu dans cette évaluation.

- Paramètres sociaux :
=> Le taux de rotation retenu est très faible pour les ouvriers et employés
=> Le départ volontaire est prévu, sauf dérogation individuelle, à 62 ans
=> Un taux de cotisation sociales de 40%
=> Prise en charge des cotisations par IPSA : totale sur CFC et au prorata de l'indemnité remboursée

En tenant compte de ces paramètres, l'indemnité de fin de carrière ainsi que le capital de fin de carrière est de 796 k€ dont 78 k€ à la charge de l'entreprise intégrée, cependant l'autre partie étant pris en charge par l'IPSA sous condition d'une ancienneté minimale de 19 ans dans la profession.
Pour information, la prise en charge IPSA se limite à 37 197 € par salarié concerné.

6. *AUTRES POSTES D'ACTIF ET DE PASSIF*

Les autres postes d'actif et de passif sont estimés à leur valeur nominale.

7. *IMPOTS DIFFÉRÉS*

Le groupe utilise la méthode du report variable pour la comptabilisation de ses impôts différés et latents sur les comptes consolidés.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des différences entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales des éléments d'actif et de passif.

Les impôts différés sont calculés suivants les taux d'impôts connus à la date d'établissement des comptes consolidés. Ils correspondent aux décalages temporaires d'imposition.

8. *INTEGRATION FISCALE*

Entrée dans le périmètre d'intégration fiscale des sociétés ci-dessous et dont la tête de groupe est BVAV FINANCIAL à compter du 1er janvier 2022 :

- ABVV AUTOMOBILES
- AVVB AUTOMOBILES
- ABVV MOBILITY SERVICES
- BVVA AUTOMOBILES
- VAVB AUTOMOBILES

9. *PERIMETRE*

Au cours de l'exercice le groupe a créé la SCI ABVV ABAKA le 02 mars 2022.

B - LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Organigramme						
Nom	SIREN	Méthode de conso.	% Intérêt Ouv.	% Intérêt Clôt.	% Contrôle Ouv.	% Contrôle Clôt.
BVAV FINANCIAL SAS	789 171 956	Mere	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ABVV Automobiles SAS	320 496 367	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
AVVB Automobiles SAS	821 616 919	IG	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
ABVV MOBILITY SERVICES SAS	883 045 320	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
BVVA AUTOMOBILES SAS	884 098 013	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
VAVB AUTOMOBILES SAS	884 094 368	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
AKABI CHANTILLY SCI	820 375 277	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
PAYS DE FRANCE SCI	409 889 417	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
LIBERTE HAYASTAN SCI	500 514 872	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
MASSIS SOA SCI	423 623 933	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAINT CYR MARINE	403 842 743	IG	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%
ABVV ABAKA SCI	911 290 823	IG		99,80%		99,80%

IG : Intégration globale

C - NOTES ANNEXES

NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Note 1. Chiffre d'affaires

	31/12/2022	31/12/2021
Marchandises France	92 676 757	87 354 566
Production de biens France		
Production de services	9 202 870	4 976 980
Autres CA		
Chiffre d'affaires	**101 879 627**	**92 331 546**

Note 2. Charges de personnel et effectif moyen

	31/12/2022	31/12/2021
Salaires et traitements	5 515 303	5 146 514
Charges sociales	2 034 151	1 962 557
Charges de personnel	**7 549 454**	**7 109 071**
Effectif à la clôture	**109**	**113**

Note 3. Dotation aux amortissements et provisions

	31/12/2022	31/12/2021
Dot aux Amts sur Immobilisations	770 943	672 239
Dot.aux Provisions sur Actif circulant	275 881	245 171
Dotations aux Provisions. pour R & C	8 094	6 000
Dotations aux amts et prov.	**1 054 918**	**923 410**

Note 4. Résultat financier

	31/12/2022	31/12/2021
Produits de participations	-	-
Produits des autres immos financières	(32 645)	937
Autres intérêts et produits assimilés	33 745	-
Reprises sur Provisions	-	-
Produits nets sur cession de VMP	-	-
Total des produits financiers	**1 100**	**937**
Dotations sur provisions et amortissements	-	-
Intérêts et charges assimilées	289 992	164 086
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cession de VMP	-	-
Total des charges financières	**289 992**	**164 086**
Résultat financier	**(288 892)**	**(163 149)**

Note 5. Résultat exceptionnel

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	2 650
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	46 640
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Total des produits exceptionnels	**-**	**49 290**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	36 004	12 717
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	41 684
Dotations exceptionnelles aux provisions	15 750	-
Total des charges exceptionnelles	**51 754**	**54 401**
Résultat exceptionnel	**(51 754)**	**(5 111)**

Note 6. Impôt sur les bénéfices et Impôt différé

	31/12/2022	31/12/2021
Impôt exigible	438 613	300 102
Impôt différé	(231)	(140 598)
Impôt sur les résultats	**438 382**	**159 504**

	31/12/2022	31/12/2021
Impôt différé actif	246 384	224 587
Impôt différé passif	(60 654)	(39 088)
Solde d'impôt différé actif net	**185 730**	**185 499**

Note 7. Preuve de l'Impôt

ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT	Exercice 2022	Exercice 2021
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 265 515	333 723
Amortissement écart acquisition	10 591	35 260
Impôts courants	438 613	300 102
Impôts différés	-231	-140 598
Impôts sur les résultats	438 382	159 504
Résultat Consolidé avant impôts	**1 714 488**	**528 487**
Taux d'Impôt théorique	25%	25%
Impôt Théorique	428 622	132 122
Impôt s/différences permanentes	36 377	25 040
Impôt s/différences temporaires	11 282	
Impôt sur différence de taux	-20 740	5 342
Crédit d'impôt	-17 160	-3 000
Impôts comptabilisés	**438 381**	**159 504**

Note 8. Ecart d'acquisition

Société	Brut	Amortissements au 31/12/2021	Dotation de l'année	Net
ABVV AUTOMOBILES SAS	1 104 268	588 465	63 618	452 185
AKABI CHANTILLY	1 178 036	39 268	78 536	1 060 232
LIBERTE HAYASTAN	241 850	8 062	16 123	217 665
MASSIS SOA	75 921	2 531	5 061	68 329
ST CYR MARINE	62 992		3 691	59 301
Ecart acquisition	2 663 067	638 326	167 029	1 857 712

Société	Brut	Amortissements au 31/12/2021	Reprise de l'année	Net
PAYS DE FRANCE	-2 346 577	-78 219	-156 438	-2 111 920
Ecart acquisition négatif	-2 346 577	-78 219	-156 438	-2 111 920

L'écart d'acquisition représente la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

L'amortissement de l'écart d'acquisition de la société ST CYR MARINE a débuté à compter du 1er janvier 2022 et s'étale sur une durée de 15 ans.

Note 9. Immobilisations incorporelles

	31/12/2021	Variation périmètre	Acquisitions	Cession	virement	Autres	31/12/2022
Ecarts d'acquisition	2 505 445						2 505 445
Ecarts d'acquisition - Amt	638 327		167 029				805 356
Fonds de commerce - VB	237 622						237 622
Fonds de commerce - Amt	-						-
Brevets-valeur brute	47 139		12 852				59 991
Brevets - Amortissements	19 476		10 893				30 369
Autres immo incrop - VB	-						-
Autres immo incorp - Amt	-						-
Immobilisations incorporelles	**2 132 403**	**-**	**(165 070)**	**-**	**-**	**-**	**1 967 333**

Note 10. Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles se présente ainsi :
Les installations, matériel et outillage ne comprennent pas de matériel en crédit-bail.

	31/12/2021	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions	Virements	Autres	31/12/2022
Terrain	1 780 733		4 021 476				5 802 209
Constructions - VB	10 889 977		138 056				11 028 033
Constructions - Amt	3 362 439		401 336		(7 637)		3 756 138
Autres immob. - VB	4 183 783		553 723	291 107	37 646		4 484 045
Autres immob. - Amt	1 622 078		358 714	90 468	7 637		1 897 961
Immobilisations en cours	11 000						11 000
Immo en cours	2 024 676		598 191	1 500 000	(37 646)		1 085 221
Immobilisations corporelles	**13 905 652**	**-**	**4 551 396**	**1 700 639**	**-**	**-**	**16 756 409**

Note 11. Immobilisations financières

Les immobilisations financières du Groupe sont des créances de plus d'un an sont composées des éléments suivants:

	Brut	Amts	Net au 31/12/22	31/12/2021
Participations	-	-	-	-
Créances sur Participations	-	-	-	-
Autres Immob. Financières	168 298	-	168 298	94 770
Immobilisations financières	**168 298**	**-**	**168 298**	**94 770**

Note 12. Stocks et encours

	Brut	Provisions	Net au 31/12/22	31/12/2021
Matières premières, Appro	146 989		146 989	57 500
Encours production de biens	142 170	-	142 170	136 170
Encours production de services	21 588	-	21 588	36 114
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	27 131 226	639 735	26 491 491	16 206 430
Stocks	**27 441 973**	**639 735**	**26 802 238**	**16 436 214**

Note 13. Autres créances et comptes de régularisation

	Brut	Provisions	Net au 31/12/22	31/12/2021
Avances & Acomptes versés	24 372		24 372	3 674
Autres Créances	5 156 733	-	5 156 733	4 286 782
Impôt différé actif	246 384	-	246 384	224 587
Charges constatées d'avance	293 686	-	293 686	327 353
Autres créances et comptes de régul.	**5 721 175**	**-**	**5 721 175**	**4 842 396**

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Avances & Acomptes versés	24 372	24 372		
Autres Créances	5 156 733	5 156 733		
Impôt différé actif	246 384	246 384		
Charges constatées d'avance	293 686	293 686		
Autres créances et comptes de régularisation	**5 721 175**	**5 721 175**	**-**	**-**

Note 14. Variation des capitaux propres

	Situation au 31/12/2021	Affectation Résultat 31/12/2021	Variation capital et primes	Autres variations	Résultat 31/12/2022	Situation au 31/12/2022
Capital social	5 209 100	-	-	-	-	5 209 100
Primes	4 123 505	-	-	-	-	4 123 505
Réserves consolidées	4 418 845	333 723		-	-	4 752 567
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	333 723	(333 723)	-	-	1 242 200	1 242 200
Total capitaux propres	**14 085 173**	**-**	**-**	**-**	**1 242 200**	**15 327 372**

	Situation au 31/12/2021	Affectation Résultat 31/12/2021	Variation capital et primes	Autres variations	Résultat 31/12/2022	Situation au 31/12/2022
Réserves minoritaires	16 663	-		6		16 669
Résultat minoritaire	-	-			23 320	23 320
Total minoritaires	**16 663**	**-**	**-**	**6**	**23 320**	**39 989**

Note 15. Provisions pour risques et charges

	Solde d'ouverture	Dotation exercice	Reprise Provision	Changement de méthode	Variation de Périmètre	31/12/2022
Provisions pour risques (note 8)	2 268 358	15 750	156 438			2 127 670
Provisions pour litiges	70 000	8 094				78 094
Provisions pour risques		-				-
Provisions riques et charges	**2 338 358**	**23 844**	**156 438**	**-**	**-**	**2 205 764**

Note 16. Provisions inscrites au bilan

	Solde d'ouverture	Dotation exercice	Reprise Provision	Changement de méthode	Variation de Périmètre	31/12/2022
Provision pour immobilisations						
Provisions dépréciation stock	557 767	263 327	181 359			639 735
Provisions dépréciation clients	20 175	12 554	-			32 729
Total des provisions actifs	**577 942**	**275 881**	**181 359**	**-**	**-**	**672 464**

Note 17. Emprunts et dettes financières divers

	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts & dettes /Ets de Crédit	12 145 072	6 733 256
Autres dettes financières	8 176	-
Concours bancaires & découvert	158 314	178 632

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts & dettes /Ets de Crédit	12 145 072	5 494 046	4 221 646	2 429 380
Autres dettes financières	8 176	8 176		
Concours bancaires & découvert	158 314	158 314	-	
Total emprunts et dettes financières	**12 311 562**	**5 660 536**	**4 221 646**	**2 429 380**

Note 18. Fournisseurs et comptes rattachés

	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs & comptes rattachés	32 633 839	23 810 241
Fournisseurs d'immobilisations	145 192	
Fournisseurs & comptes rattachés	**32 779 031**	**23 810 241**

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Fournisseurs & comptes rattachés	32 633 839	32 633 839	-	
Dettes d'immobilisations	145 192	145 192		
Fournisseurs & comptes rattachés	**32 779 031**	**32 779 031**	**-**	**-**

Note 19. Autres dettes et comptes de régularisation

	31/12/2022	31/12/2021
Dettes fiscales et sociales	3 615 564	3 221 157
Impôts différés passif	60 654	
Autres dettes	528 662	409 889
Produits constatés d'avance	272 260	178 703
Autres dettes et comptes de régularisation	**4 477 140**	**3 809 749**

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Dettes fiscales	2 308 924	2 308 924		
Impôts différés passif	60 654	60 654		
Dette sociales	1 306 640	1 306 640		
Autres dettes	528 662	528 662		
Produits constatés d'avance	272 260	272 260		
Autres dettes et comptes de régularisation	**4 477 140**	**4 477 140**	**-**	**-**

NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Note 20. Trésorerie

	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	7 758 126	6 679 021
Concours bancaires courants	(158 314)	(173 035)
Total Trésorerie brut	**7 599 812**	**6 505 986**

Note 21. Etat des engagements donnés hors bilan

Rubriques	TOTAL
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions : Caution solidaire BVAV / AVVB / BVVA	3 215 000
Autres cautions & avals	839 400
Cession nantissement dailly	-
Autres engagements donnés	
- Nantissement fonds Commerc. S/emprunt L.C.L	7 877 500
- Nantissement fonds Commerce	1 090 000
- Hypothèque conventionnelle	1 587 219
- Inscription privilège prêteur en denier	928 000
Nantissement produit epargne Crédit Agricole	250 000
- Autres (dont Intérêts sur Emprunts)	66 342
TOTAL	**15 853 461**

Note 22. Etat des engagements reçus hors bilan

Rubriques	TOTAL
Avals et cautions : Caution solidaire BVAV FINANCIAL / AVVB AUTOMOBILES	1 590 000
Caution prêt Crédit Agricole, Caisse Epargne	1 625 000
Caution constructeur automobile	623 000
Garantie BVAV première demande de 311 K€ (au titre du contrat financement FCA de 300K€)	-
TOTAL	**3 838 000**

Note 23. Dettes garanties par des sûretés réelles

Rubriques	Montant garanti
Emprunts et Dettes envers Etablissements de Crédit	
- ABVV Automobiles SAS (a)	2 066 103
- AKABI CHANTILLY	525 607
- AVVB Automobiles SAS (b)	184 870
- BVAV Automobiles	2 000 000
- BVVA Automobiles	2 904 932
- ST CYR MARINE	-
- VAVB Automobiles	68 992
Emprunts et Dettes Financières Divers	
TOTAL	**7 750 504**

(a) Nantissement du fonds commercial ABVV Automobiles
(b) Nantissement du fonds commercial AVVB Automobiles

Note 24. Etat des frais d'émissions d'emprunts :

Néant

Note 25. Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice est de 99 681 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires pris en charge au titre du contrôle légal des comptes : 63 531 € HT
- dont 91 181 € HT par le cabinet APLITEC
- et 8 500 € HT par le cabinet A.G. EXPERTISE
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services autres que pour la certification des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées aux dispositions de l'article L. 822-11 du Code de Commerce: Néant

NOTES SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT